

Le Togo ambitionne de lever 75 milliards FCFA jusqu'à 10 ans

Au premier trimestre 2021, UMOA-Titres en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a lancé le programme d'émissions d'Obligations de Relance (OdR) en vue de soutenir les plans de relance économiques des Etats de l'UEMOA. Ce programme vient également en complément aux actions déjà menées lors du précédent programme des Bons Social COVID-19 qui a été une réussite auprès des acteurs du marché financier régional. L'Etat du Togo a été le premier à émettre des OdR le 19 février dernier et se prépare pour une autre émission sur le Marché des Titres Publics (MTP) ce 16 avril 2021.

Une performance encourageante des émissions d'Obligations de Relance des Etats de la zone UEMOA

Les OdR sont des Obligations Assimilables du Trésor (OAT) émises par voie d'adjudication ouverte conformément aux dispositions du règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 28 juin 2013. A date, les adjudications d'OdR ont permis une levée globale importante de 578,523 milliards de FCFA en deux mois, contre un volume prévisionnel de 535 milliards de FCFA, avec un taux de couverture global des montants mis en adjudications de 240,58%. Ce qui traduit un fort intérêt des investisseurs pour les titres publics des émetteurs de l'Union et leur engagement à contribuer aux efforts de relance économique des Etats de la zone UEMOA.

De manière plus détaillée, 141,548 milliards de FCFA ont été mobilisés sur la maturité 3 ans, 193,016 milliards de FCFA sur 5 ans et 243,958 milliards de FCFA sur 7 ans. En termes de volume mobilisé par émetteur, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Burkina représentent respectivement 131,798 milliards de FCFA, 110,020 milliards de FCFA et 88 milliards de FCFA. Le Togo et le Sénégal viennent respectivement en quatrième et cinquième position pour avoir mobilisé 84 et 82,205 milliards de FCFA, le Niger en sixième position avec 66 milliards de FCFA levés et la Guinée-Bissau en dernière position avec un montant mobilisé de 16,500 milliards de FCFA. Seul l'Etat du Bénin n'a pas encore effectué des émissions entrant dans le cadre du programme d'émission des Obligations de Relance (OdR) dû en grande partie à sa récente intervention à l'international en début d'exercice 2021.

Pour rappel l'Etat du Togo est intervenu trois fois sur le Marché des Titres Publics (MTP), les 19 février, 05 mars et 19 mars 2021 avec des montants annoncés de 20 milliards FCFA, 40 milliards de FCFA et 20 milliards sur des maturités de 3, 5 et 7 ans.



Le récapitulatif des résultats de ces émissions, affiche un dépassement positif de son objectif de mobilisation global soit 84 milliards de FCFA contre 80 milliards de FCFA annoncé, grâce à un taux de couverture moyen de 393%.

Dans le détail, le montant mobilisé par maturité est de 13,700 milliards de FCFA sur 3 ans, 48,300 milliards sur 5 ans et 22 milliards de FCFA sur 7 ans, entraînant des rendements moyens pondérés respectifs de 5,63%, 6,01% et 6,22%. De plus, en termes de taux de couverture, la maturité 5 ans enregistre le plus fort taux soit 555%, suivie de la maturité 7 ans avec un taux de 269% et 195% pour la maturité 3 ans.

Au regard des résultats positifs, l'Etat du Togo projette en collaboration avec UMOA-Titres, un retour sur le Marché régional des Titres Publics le 16 avril 2021 prochain, pour une mobilisation de 75 milliards de FCFA sur des maturités de 5, 7 et 10 ans. Il s'agira d'un emprunt exceptionnel depuis le lancement des OdR de par sa nature car il s'agit d'une émission simultanée d'Obligations de Relance avec des maturités long terme allant de 5 à 10 ans in fine. De même, les rémunérations espérées s'annoncent attrayantes, voire supérieures à 6%. Soient 6,15% sur la maturité 7 ans, et 6,25% sur la maturité 10 ans. Cette opération permettra à l'Etat du Togo de non seulement rallonger son profil de la dette, mais aussi de financer son programme de relance économique sur le long terme.

Une amélioration des indicateurs économiques du Togo

Le Togo qui dispose d'une bonne stabilité politique ces dernières années, connaîtra une reprise favorable de son activité économique avec un PIB nominal prévisionnel de 4 580,4 milliards de FCFA en 2021 contre 4 300,9 milliards de FCFA en 2020, soit un taux de croissance de 4,1%. Cette croissance devrait s'accélérer en 2022 pour s'établir à 6% selon les projections de la BCEAO. L'inflation serait également maitrisée en 2021 avec un taux de 1,4% contre 1,6% en 2020.

Quant au solde budgétaire rapporté au PIB, il est estimé à 6,1% en 2020 contre 0,9% en 2019, soit une augmentation de 5,2 points. En revanche, le solde budgétaire devrait connaître une baisse importante en 2021 en s'établissant à 2,6% du PIB avant de chuter à 1,2% du PIB en 2022. L'encours de la dette publique rapporté au PIB s'établirait à 60,1% du PIB à fin 2021 contre 57,8% du PIB en 2020, soit une hausse de 2,3 points. Cette hausse est en lien avec l'augmentation du volume prévisionnel des émissions de titres publics pour l'année 2021. L'encours de la dette publique rapporté au PIB devrait baisser à partir de 2022 où il est projeté à 59,7% en lien avec les bonnes perspectives économiques du Togo et les efforts de consolidation budgétaire engagés par les autorités du pays.



Pour faciliter votre prise de décision d'investissement et avoir plus de précisions sur les données macroéconomiques du Togo, la nouvelle édition de la note d'information du Togo, conçue par UMOA-Titres est disponible en téléchargement sur www.umoatitres.org.

Que retenir de l'émission simultanée d'Obligations de Relance du Togo ?

Le Togo par l'intermédiaire de son Trésor public prévoit une levée de 75 milliards de FCFA sur le Marché des Titres Publics (MTP) à travers une émission simultanée d'Obligations de Relance par voie d'adjudication. Cette émission comprend trois séries d'obligations qui se distinguent de par leur maturité :

- des Obligations de Relance de maturité 5 ans, rémunérées à un taux d'intérêt annuel de 5,90%
- des Obligations de Relance de maturité 7 ans, rémunérées à un taux d'intérêt annuel de 6.15%
- des Obligations de Relance de maturité 10 ans, rémunérées à un taux d'intérêt annuel de 6,25%

Ces obligations sont remboursables de manière in fine, c'est-à-dire le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance. Les échéances sont donc fixées suivant les maturités de 5 ans, 7 ans et 10 ans, aux 19 avril 2026, 19 avril 2028 et 19 avril 2031.

Pour souscrire à ces titres, l'investisseur, quel que soit le territoire sur lequel il est établi, doit obligatoirement passer par le biais des intermédiaires de marché ; c'est-à-dire une banque ou une Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) de la zone UEMOA.

Vous êtes un investisseur socialement responsable, prêt à contribuer aux efforts de relance et à la recherche de sécurité et rentabilité pour vos investissements? Cette opportunité d'investissement est faite pour vous. En outre, elle offre une fiscalité des plus avantageuses pour les résidents du pays.

UMOA-Titres invite l'ensemble des investisseurs de l'Union et hors zone UEMOA à contribuer aux efforts de relance économique de l'Etat du Togo en participant à cette émission.

Retrouvez le détail de l'opération en consultant l'Avis d'appel d'offres de l'émission du Togo ici.